



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 13 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le treizième jour du mois de novembre 2017.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Gilbert Vachon
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Administration générale et greffe

- 2.1. Adoption du procès-verbal 2 octobre 2017
- 2.2. Adoption des comptes
- 2.3. Nomination aux différents comités
- 2.4. Nomination maire suppléant
- 2.5. Personnes endettées envers la municipalité
- 2.6. Calendrier séance conseil 2018
- 2.7. Mandat Ministre des Finances
- 2.8. Déclaration d'intérêts pécuniaires

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

- 3.1. Rapport urbanisme
- 3.2. Hydro-Québec rue commerciale
- 3.3. 247 rue Langevin

4. Travaux publics

- 4.1. Pancarte A73, sortie St-Joseph
- 4.2. Journalier saisonnier
- 4.3. Fin travaux RIRL

5. Sécurité public et incendie

- 5.1. Rapport d'intervention octobre 2017
- 5.2. Protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies
- 5.3. Formation Introduction à la sécurité civile pour les élus

6. Loisir, organismes et activités culturelles

- 6.1. Commandites (Brunch bénéfique du temps des Fêtes, Guignolée CAB 2017, Club Richelieu St-Joseph, Repas de Noël OPP École Arc-en-Ciel, Voyage Ottawa 5e-6e annéel)
- 6.2. Brigadier
- 6.3. Inauguration bibliothèque
- 6.4. Inauguration glace OTJ

7. Affaires nouvelles

- 7.1. Casquettes et tuques

8. Période de questions

9. Divers

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes
- 9.3. Rapport mairesse
- 9.4. Séance extraordinaire fermeture règlement emprunt 15 novembre
- 9.5. Formation nouveaux élus à venir

10. Levée de l'assemblée

1. Séance du 2017-11-13

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 190-11-2017

Il est proposé par Gilbert Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal 2 octobre 2017

Résolution 191-11-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal du 2 octobre 2017 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption des comptes

Résolution 192-11-2017

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 31 octobre 2017 au montant de 242 626,50\$.

Adoptée

2.3 Nomination aux différents comités

Résolution 193-11-2017

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'attribuer les conseillers et conseillères des comités de la façon suivante:

Comité Consultatif Urbanisme (CCU)	Renald Rodrigue
	Lynda Poulin
Bibliothèque	Peggy Nolet
Centre Curé Larochelle (CCL)	Mario Boily
OTJ	Peggy Nolet
HLM	Alain St-Hilaire
HLM regroupement	Denise Roy
Comité vigilance mat. Résiduel	Gilbert Vachon
Comité sécurité routière	Mario Boily
ADESO (2)	Denise Roy
	Alain St-Hilaire
MADA	Renald Rodrigue
Travaux publics	Gilbert Vachon
Ressources humaines	Lynda Poulin
	Denise Roy

Adoptée

2.4 Nomination maire suppléant

Résolution 194-11-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE nommer M. Alain St-Hilaire comme maire suppléant et ce, pour un mandat d'une année.

Adoptée

2.5 Personnes endettées envers la municipalité

Résolution 195-11-2017

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code Municipal à l'effet que la secrétaire-trésorière doit préparer en novembre la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gilbert Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne approuve l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.

Adoptée

2.6 Calendrier séance conseil 2018

Résolution 196-11-2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec [ou 319 de la Loi sur les cités et villes] prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018. Ces séances débuteront à 20h:

Mardi le 9 janvier	Lundi 5 février
Lundi 5 mars	Lundi 9 avril
Lundi 7 mai	Lundi 4 juin
Lundi 9 juillet	Lundi 13 août
Lundi 10 septembre	Lundi 1er octobre
Lundi 5 novembre	Lundi 3 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

2.7 Mandat Ministre des Finances

Résolution 197-11-2017

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

2.8 Déclaration d'intérêts pécuniaires

Les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires. Cette déclaration est obligatoire en vertu des dispositions des articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2017 est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Hydro-Québec rue commerciale

Résolution 198-11-2017

ATTENDU QU'une demande d'ajout d'un poteau dans la rue Commerciale a été faite auprès d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE des frais doivent être chargés considérant qu'aucun projet de construction a été soumis;

ATTENDU QUE l'ajout d'un poteau s'avère gratuit lors d'un raccordement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'attendre le dépôt d'un projet dans le parc industriel pour faire l'ajout d'un poteau d'hydro.

Adoptée

3.3 247 rue Langevin

Résolution 199-11-2017

ATTENDU QU'une mise en demeure a été donné aux résidents du 247 rue Langevin le 18 août dernier;

ATTENDU QUE cette mise en demeure signifiait l'état non-sécuritaire du garage ainsi que l'état général de l'immeuble et demandait un échéancier pour réaliser les corrections nécessaires;

ATTENDU QUE les résidents ont fait la demande pour un report d'échéancier au printemps 2018 concernant la démolition du garage non-sécuritaire ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

De prolonger le délai pour la démolition dudit garage au 18 mai 2018.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Pancarte A73, sortie St-Joseph

Résolution 200-11-2017

ATTENDU QUE l'on retrouve le nom de la Municipalité sur la pancarte de la sortie 72 sur l'autoroute 73;

ATTENDU QU'une erreur dans le nom de la Municipalité s'était glissée au moment d'installer la pancarte et qu'une modification a donc été faite en y collant une bande avec la bonne épellation ;

ATTENDU QUE les lettres composant Saint-Odilon-de-Cranbourne sont de moins en moins réfléchissantes et qu'il devient difficile de lire le nom de la Municipalité sur ladit pancarte;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander au Ministère des Transports de remplacer les lettres identifiant la Municipalité sur la pancarte de la sortie 72 pour que celles-ci soient aussi réfléchissantes que les autres.

Adoptée

4.2 Journalier saisonnier

Résolution 201-11-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'engager M. Jeannot Simard comme journalier saisonnier pour la période hivernale 2017-2018 et ce, à partir du 13 novembre 2017 aux conditions prévues par la convention collective.

Adoptée

4.3 Fin travaux RIRL

Résolution 202-11-2017

ATTENDU QUE la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne a complété le remplacement d'un poceau et la réfection de la route Langevin pour un montant totalisant 274 103.17\$ taxes nettes.

ATTENDU QU'il y a lieu de présenter une demande de versement de l'aide financière consentie en vertu d'une entente dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local - volet Redressement des infrastructures routières locales (dossier RIRL-2015-119);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE confirmer la fin des travaux d'une section de la route 275;

D'autoriser la directrice générale à soumettre la demande de versement de l'aide financière dans le cadre du volet - Redressement des infrastructures routières locales du Programme Réhabilitation du réseau routier local du gouvernement du Québec.

Adoptée

5. Sécurité public et incendie

5.1 Rapport d'intervention octobre 2017

Résolution 203-11-2017

Il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à la majorité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel d'octobre 2017 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

5.2 Protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies

Résolution 204-11-2017

ATTENDU QUE le Comité de sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche s'est réuni le 24 août 2017 et a recommandé l'adoption d'un protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'adopter le protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies.

Adoptée

5.3 Formation Introduction à la sécurité civile pour les élus

Résolution 205-11-2017

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche demande l'organisation d'une formation d'introduction à la sécurité civile pour les élus;

ATTENDU QUE cette formation vise les objectifs suivants :

- D'acquérir des connaissances et de se mettre à jour ;
- Décrire le système de sécurité civile au Québec, ses objectifs et enjeux ;
- Faire connaître le processus de déploiement des ressources gouvernementales (provincial et municipal) lors d'un sinistre majeur ;
- Voir les principales obligations légales en matière de sécurité civile, les rôles et responsabilités vis-à-vis la prise de décision (opérationnelle, administrative et politique) ;
- Clarifier, selon la disposition légale applicable, les pouvoirs donnés au maire et au Conseil afin de protéger leurs citoyens ;
- Être au fait des conséquences qu'un sinistre majeur peut avoir sur la collectivité ;
- Se familiariser avec le mécanisme de déclaration de l'état d'urgence et des pouvoirs associés ;
- Clarifier les rôles de chacun des intervenants (du chef aux opérations au maire, en passant par le coordonnateur municipal de sécurité civile).

ATTENDU QUE cette formation coûte 120\$/personne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE les personnes suivantes assistent à la formation: Mme Denise Roy et M. Gilbert Vachon.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Commandites (Brunch bénéfique du temps des Fêtes, Guignolée CAB 2017, Club Richelieu St-Joseph, Repas de Noël OPP École Arc-en-Ciel, Voyage Ottawa 5e-6e année)

Résolution 206-11-2017

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder une commandite de 200\$ aux Cercles de Fermières de St-Odilon dans le cadre du Brunch bénéfique du temps des Fêtes;

D'allouer 200\$ pour la Guignolée 2017 du Comité d'Aide de Beauceville;

DE décliner l'offre de pain et galette du Club Richelieu de Saint-Joseph;

DE participer financièrement au repas de Noël de l'école Arc-en-Ciel de St-Odilon pour un montant de 250\$;

D'octroyer une commandite de 1000\$ pour le voyage à Ottawa des élèves de 5e et 6e année de l'école Arc-en-Ciel de St-Odilon.

Adoptée

6.2 Brigadier

Résolution 207-11-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'entériner l'engagement de Mme Manon Louise Cloutier à titre de brigadière aux conditions pré-établis et ce, à partir du 30 août dernier;

D'autoriser Denise Roy, Mairesse et Dominique Giguère, Directrice générale à signer le contrat.

Adoptée

6.3 Inauguration bibliothèque

La Directrice générale invite le conseil à l'inauguration de la Biblio L'Intello le 25 novembre prochain 9h. Cette inauguration fait suite au réaménagement effectué grâce à une subvention reçues dans le cadre d'une Mesure en lecture dans la MRC Robert-Cliche soutenue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et des Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA).

6.4 Inauguration glace OTJ

La Directrice générale invite le conseil à l'inauguration de la nouvelle glace du stade Cranbourne Stadium de l'OTJ St-Odilon le 1^{er} décembre prochain à 17h. Cette amélioration a été possible grâce à la subvention PIC 150 et à l'aide de certains partenaires du milieu, soit Desjardins et Promutuel assurance Chaudière-Appalaches.

7. Affaires nouvelles

7.1 Casquettes et tuques

Résolution 208-11-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE commander des casquettes et tuques pour les membres actuels du conseil et pour ceux qui ont terminé leur mandat en octobre dernier.

Adoptée

8. Période de questions

Aucune question dans la salle.

9. Divers

9.1 Lecture de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

9.3 Rapport mairesse

La mairesse, Mme Denise Roy, fait son rapport de la dernière séance du conseil des maires de la MRC Robert-Cliche.

9.4 Séance extraordinaire fermeture règlement emprunt 15 novembre

La Directrice générale rappelle aux conseillers la réunion extraordinaire du 15 novembre pour l'adoption de l'appel d'offre des règlements d'emprunt 250-2017 et 251-2017.

9.5 Formation nouveaux élus à venir

La Directrice générale informe les nouveaux conseillers de l'obligation pour suivre le cours Comportement Éthique. Une date sera confirmée sous peu.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 209-11-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 20h40.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.